

Rapport P-51 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition No 51, intitulée: «Amélioration de la sécurité aux environs des écoles de la Jonction».

### **Conclusions**

(acceptées par le Conseil municipal  
lors de la séance du 15 janvier 2003)

Le Conseil municipal renvoie la pétition N° 51 au Conseil administratif et lui demande d'intervenir auprès des services concernés, notamment l'Office des transports et de la circulation (OTC), le Service d'aménagement urbain et d'éclairage public et le Service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville ainsi que le Département de justice, police et de la sécurité, et de rendre compte au Conseil municipal dans les plus brefs délais des résultats obtenus.